

Entre Nous



www.pezou.fr

Confinement
NUMERO SPECIAL



AU QUOTIDIEN

Respectez les consignes sanitaires
Ensemble faisons barrage à la pandémie

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC - MAIRIE

Tous les espaces publics sont fermés au public

- Parcs, jardins publics (jeux extérieurs pour les enfants) et le stade sont interdits d'accès
- La salle Paul Martinet, la Paillère et la bibliothèque sont fermées
- Le cimetière est fermé aussi mais les accès sont admis tant que les règles de distanciations sociales y sont respectées.

Pendant la période de confinement, seuls les services communaux d'urgence sont assurés.

À la mairie :

- l'État civil
- Présence téléphonique en mairie le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h. En dehors de ces horaires, **pour les urgences, composer le 06 60 04 40 73**

Compte tenu de cette période exceptionnelle, l'activité des services techniques est réduite à moins de 50%. Nos partenaires ne peuvent actuellement pas fournir de prestations comme les années précédentes. Les tâches seront donc partiellement effectuées.

- le contrôle des stations d'épuration est assuré. A ce sujet, ne soyez pas étonnés si les agents sont seuls dans leur véhicule pour se rendre au même endroit. Il s'agit de respecter au mieux les mesures de distanciation préconisées tout en assurant la sécurité des agents qui ne doivent jamais travailler seuls : 2 agents=2véhicules.
- L'entretien du cimetière, la tonte et les plantations seront effectués en priorité.
- L'entretien de la voirie est ajourné pour le moment. Aussi nous vous demandons votre indulgence pour l'état des trottoirs et vous remercions par avance de votre participation.

ATTESTATIONS

En cas d'absolue nécessité de vous déplacer, n'oubliez pas votre attestation remplie datée avec l'heure et signée. Vous pouvez retrouver ces attestations sur le site www.pezou.fr. Vous pouvez aussi y trouver le lien pour générer une attestation numérique.

COMMERCES DE PREMIERE NECESSITE

La supérette maintient ses livraisons à domicile.

La boulangerie est ouverte 7j/7, que le matin les dimanches, mardis et mercredis.

Le bureau de tabac reste ouvert : Presse, tabac et point argent.

Mme DESILES viendra le jeudi sur la place. Pour passer commande : 02 37 98 80 20.

Rappel : 1 personne par foyer à la fois est autorisée à sortir faire des courses. Garder une distance d'un mètre ou plus avec toute personne dans la rue ou dans un magasin

VAL DEM

La plateforme pour les déchets verts et toutes les déchetteries sont fermées aux particuliers.

La collecte des bacs bordeaux et jaunes en porte à porte continue normalement.

Les colonnes à verre et celles pour les vêtements ne sont plus collectées, merci de ne plus rien y déposer.

TRANSPORT : Ligne 20 St Hilaire la Gravelle/Vendôme

Depuis le 31mars, il est nécessaire de réserver votre trajet au minimum la veille du déplacement avant 12h (pour les déplacements du lundi, réserver le vendredi précédent entre 7h et 19h)

☎ 02 54 58 55 33

LA POSTE

Les services postaux fonctionnent aussi au ralenti. La commune n'est desservie que les mercredis, jeudis et vendredis, pour la distribution comme pour le départ des courriers.

Certaines boîtes à lettres ne sont plus relevées que ces jours là et d'autres pas du tout (affichage par la Poste sur les boîtes concernées).

LIMITATION DES ACCÈS DANS LES BOIS ET FORÊTS

Un arrêté préfectoral du 27 mars interdit l'accès et la circulation en forêts publiques et privées, sauf pour les professionnels.

Entre Nous



www.pezou.fr

Confinement
NUMERO SPECIAL



J'ai de la fièvre, de la toux ou un symptôme grippal ...
J'appelle et je ne me déplace pas !



J'ai un médecin traitant et il peut me prendre en charge



Je n'ai pas de médecin



Mon médecin est absent

Il me propose une téléconsultation ou de venir à son cabinet



Selon mon état, mon médecin décidera de mon orientation



J'appelle un médecin proche de chez moi

Il est disponible

Il me propose une téléconsultation ou de venir à son cabinet



Selon mon état, le médecin décidera de mon orientation

Il n'est pas disponible

Il ne peut pas me prendre en charge

J'appelle le 15



Je reste chez moi et je ne me rends pas directement dans les cabinets médicaux, sauf indication contraire du médecin.
Si les symptômes s'aggravent avec difficultés respiratoires et signes d'étouffements, **j'appelle le 15.**